CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire—

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 sept

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve J. P. Montagnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,406—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry J. Montagnet, exécuteur-testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
12 jan—12 16 21 Greffier.

Succession de John Meux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,147—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Anna M. Royce, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
11 jan—11 15 20 Greffier

Succession de Mme Catherine Moore, Veuve de Ellis H. Bostick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,067—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Wallace Bostick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
7 jan—7 11 16 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

CETTE SOLIDE ET BIEN CONSTRUITE résidence en briques à trois étages connue comme le nouveau numéro municipal 126, rue Sud Remparts dans l'ilet borné par la Place Université ou (rue Dryades), les rues Canal et Avenue Tulane ou (rue Commune); l'imposante, attrayante et substantielle, et dans une localité désirable et lucrative

Dans l'affaire de la succession du Dr Marie Eugène Berjot
No 57,948—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 allée Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 9 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 29e jour de décembre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Place de l'Université (ou rue Dryades) les rues Canal et Commune (ou avenue Tulane). Ledit lot est désigné par le No 9 sur un plan fait par H. Moelhausen, en date du 15 février 1846, déposé comme plan No 194 dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 2 1/8 pouces de face à la rue Remparts sur 117 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 10; 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8 et 23 pieds 2 1/8 pouces de largeur sur la ligne du fond ensemble avec l'usage d'une allée de 12 pieds de large dans le fond commun au dit lot et aux autres qui le bornent. Les améliorations consistent en une résidence en briques solidement construite, connue sur le nouveau No municipal 216 rue Sud Remparts; belle localité pour résidence ou pour placement, et mérite l'attention sérieuse du péculateur et du chercheur de résidence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur en deça et en plus du prix d'adjudication, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—5 fev à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme le No 3107 rue du Canal, entre les rues Lopez et Salcedo.

New South Building and Loan Association vs John McGuire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,076—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 février 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 422 lequel est borné par les rues Canal, Dryades, Lopez et Salcedo, désigné comme lot No Trois, et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent six pieds huit pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, circonstances, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Johnston Armstrong, avocat des plaignants.
30 déc—30—jan 6 13 20 27—fév 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur,

Connues comme les Nos 1019 et 1023 rue Delachaise, entre les rues Magasins et Constance, et les Nos 2419 et 2421 et 2423 et 2425 rue Clara, entre les rues Première et Deuxième.

Frank T. Mayer vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ile borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Magasins et Constance; lesdits lots sont désignés par les numéros 21 et 22 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18 dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Clara, Willow et Première, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 18 forme une des enceignures des rues Deuxième et Clara et mesure trente-trois pieds de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Clara, et le lot No 17, touchant au susdit lot, mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent vingt-six pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis H. Pillé, voyer, déposé dans le bureau de Michael Gernon, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Frank B Thomas, avocat pour le plaignant.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 428 rue Première, entre les rues Rousseau et Levée.

Jacob L. Weil vs Mme Theresa O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,232—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et Levée; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par J. H. Dakin, en date du 15 novembre 1842 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesure conformément au dit plan trente pieds de face à la rue Première par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Stiff & Madison; Saunders & Miller, avocats pour le plaignant.
7 jan—7 13 20 27—fev 3 9

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Ernest Meyer, agent (Mme M. Oltmann), vs W. W. Samuels.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,807—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le 6me District de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, armoires, toilettes, lavabos, chaises, tables de centre, piano et tabouret, etc, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
10 jan—10 14 19

Agnès Slaven, agent de la "Society of the Daughters of Charity of St-Vincent de Paul vs J. H. Warner.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans— No 19,744. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux, No 2014 ou 2016 rue Magasins, entre les rues Josephine et St-André, dans le Quatrième District de cette ville, le VENDREDI 13 janvier 1899, à 10 heures A. M, précises de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Le contenu d'un magasin de meubles, ameublements de salon et de chambre à coucher, tables de salle à manger, armoires, sofas, lounges, toilettes lavabos, chaises, berceuses, miroirs, sommiers, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
4 jan—4 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 5345 et 5347 rue du Camp,

Entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Solemon Reinach vs George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56.104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut et Léontine et l'avenue Peters, mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, composé du tout du lot original No 20 sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 14 mai 1892, annexé à un acte de vente de C. Sintes passé pardevant R. P. Upton, notaire, en date du 20 juin 1892 et d'une petite portion la plus près du lot No 20 du lot original vingt et un dans le plan susdit mentionné.

Faisant partie de l'acquisition faite par ledit George W. Nicoll, de Fabius C. Godbold par acte pardevant S. Titche, notaire, le 17 octobre 1895—C. O. livre 158, folio 779.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
H. L. Garland jr, avocat pour le plaignant.
6 janv—6 7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District.

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St-David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow.

William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'ilet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement — Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.

Formant l'encoignure des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)

Union Homestead Association vs George Emile Lintinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,951—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 janvier 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 15 C, maintenant 141, compris entre les rues Jackson, Levée, Mary et Quatrième, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 12 novembre 1836, déposé comme plan No 7, en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire; ledit No Un formant l'encoignure des rues Levée et Jackson, mesurant environ trente et un pieds cinq pouces et sept et un cinquième lignes de face à la rue Levée, quatre vingt-quatre pieds de profondeur et de face à la rue Jackson, cent quatre pieds, trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 2, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond.

Le lot No Deux s'adjoint au lot No Un et mesure trente et un pieds cinq pouces et un cinquième de ligne de face à la rue Levée, cent quatre pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No Un, et cent vingt-quatre pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée au lot No Trois et vingt-quatre pieds de profondeur dans le fond, le tout en mesure anglaise, le tout plus ou moins, conformément à un devis ou plan annexé à un acte d'achat par ledit G. E. Lintinger le 14 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats des plaignants.
16 déc—16 17 23 30—jan 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Quatrième District,

Connue comme No 2014 rue Philip, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Geo. W. Booth vs F. J. Marongé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,066—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St-Patrick, Première et St-Denis, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par A. Knell, en date du 30 décembre 1852 et déposé dans le bureau de John F. Coffey, un notaire en cette ville, comme plan No six dans le livre No 1. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Philip sur quatre-vingt-six pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond, commune à ce lot et aux autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.
30 déc—30 31—jan 6 13 20 27—fév 2

$5.00 $5.00

Ce Lit en Fer Emaillé en Blanc.

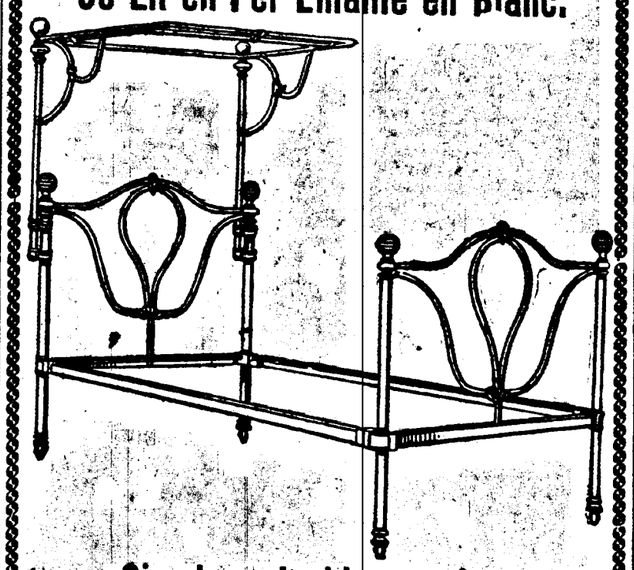

$5.00 Simple ou double grandeur $5.00

75c EXTRA POUR RESSORT EN FIL DE FER TISSÉ.

UN GRAND NOMBRE DE SHOOT-THE-CHUTES, TRICYCLES ET JOUETS D'ENFANTS A TRES BON MARCHÉ.

W. G. TEBAULT,

Le magasin de MEUBLES à meilleur marché dans le Sud.

217 A 223 RUE ROYALE.

1er déc

Téléphonez-nous....

La Cumberland Telephone & Telegraph Co

Et donnez-nous votre ordre pour un Téléphone: Chaque résidence devrait en avoir un. Aucune maison de commerce ne doit s'en passer. Tout est métallique, avec installation comportant la téléphonie à longue distance.

LISEZ LES TAUX:

RÉSIDENCE.	Par Mois
Quatre personnes sur la même ligne, chacune	$3.00
Trois personnes sur la même ligne, chacune	3.50
Deux personnes sur la même ligne, chacune	4.50
Ligne directe	5.50
A n'importe quel endroit de la ville de la Nouvelle Orléans, du côté gauche du Mississippi, sur ou contigue à nos routes de poteaux.	

POUR LE COMMERCE.	Par Mois
Quatre personnes sur la même ligne, chacune	$4.50
Trois personnes sur la même ligne, chacune	5.50
Deux personnes sur la même ligne, chacune	7.50
Ligne directe	10.50
Service limité (limité à 60 appels, 3 sous pour chaque appel spécial)	3.50

Un escompte de 50 sous par mois sera alloué si les paiements sont faits trimestriellement en avance.

Pesez-y bien, calculez les prix et considérez les grands avantages que vous obtiendrez d'un téléphone chez vous ou à votre maison d'affaires et DONNEZ-NOUS VOTRE ORDRE PAR TÉLÉPHONE OU A NOTRE BUREAU.

Cumberland Telephone and Telegraph Company,
CARONDELET ET POYDRAS.

25 nov—2m

MAGASIN AGRANDI!
D'AUTRES MARCHANDISES!!
LE MEILLEUR CHOIX!!!

En Montres, Pendules, Diamants et autres Pierres Précieuses, Bijoux des derniers dessins, Argent Massif et Objets en Plaqué d'innombrables dessins, Verre taillé, Cannes et Ombrelles avec manches en or, Portemonnaies, Lunettes en or, Statues, Porteplumes, Crayons et Plumes en or et argent, etc. Montres, Pendules, Bijoux et Argenterie réparés, et argenterie et dorure faites avec soin

—CHEZ—

Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS,
No 129 RUE BOURBON, PRES CANAL.

Les ordres de la Campagne seront promptement exécutés.

1er sept—1an

C'est Maintenant qu'on pense à ce dont on a Besoin.

—POUR LE—

JOUR DE L'AN.

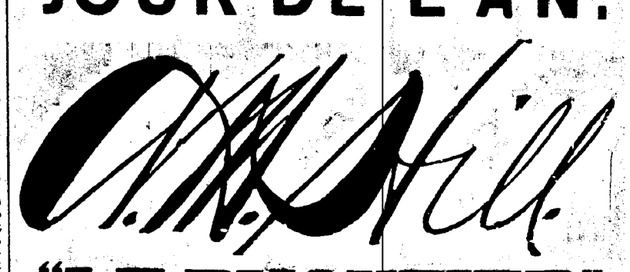

"LE BIJOUTIER",

—A le Stock le Plus Parfait de—

DIAMANTS, MONTRES, EMERAUDES, JOAILLERIE, RUBIS, ARGENTERIE, OPALES, NOUVEAUTES ET CHOSES UTILES.

Les objets à la mode sont: des Punaises, Abeilles, Mouches, Serpents, Oiseaux, Hirondelles, Lézards, etc., en or et émaillées, comme Broches, Epinglettes pour Voiles et Cravates, et Châtelaines, articles construits et conformes à la nature qu'ils semblent se mouvoir de vie et d'animation.

631 à 635 Rue du Canal.

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES P. M.

27déc—1m

Succession de Henri Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 58,195—Division C.—Attendu que Archibald A. Marx a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Marx décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
4 janv — 4 8 13 Greffier

Succession de Mary Barbara Guth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,733—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Guth, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte,

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Frank Zengel, avocat, Greffier.
4 jan—4 8 13

Succession de George D. Kimble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,190—Division C—Attendu que Mme Kate Penders Kimble a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu George D. Kimble, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
7 jan—7 11 16 Greffier.

Succession de Madison Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,119—Division A—Attendu que Mme Melina Scott, veuve de Madison Harrison, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Madison Harrison, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
3janv—3 7 12 Greffier.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,990

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

GUSTAV R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA, CLARENCE P. LOW, secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

2nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,29 [16
Surplus.....304,766,00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

juin 98 1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

—:o:—:o:—

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

—:o:—:o:—

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE.
EDITION HEBDOMADAIRE.
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

—:o:—:o:—

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

—:o:—:o:—

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIEE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDE LE 1er SEPTEMBRE 1827.